
Au Conseil Européen,

A la Commission Européenne

Wroclav, le 20 septembre 2011

L'Union Européenne a besoin de définir une politique commune qui garantisse une production d'énergie durable et fiable pour l'avenir. Dans un contexte de changement climatique, le challenge est de respecter entièrement nos engagements internationaux de réduction des gaz-à-effet-de-serre.

La Pologne, comme la majorité des états membres, reste fortement dépendante des importations pour satisfaire sa demande intérieure en énergie, et conçoit l'exploitation des gaz de schiste comme une opportunité pour accroître significativement sa production intérieure et développer son économie.

La Commission Européenne, dans sa feuille de route sur l'Energie pour 2050 s'engage à avoir réduit de 80 à 95% ses émissions de gaz-à-effet-de-serre à cette échéance. Pour y parvenir, les états membres de l'Union Européenne doivent développer une économie décarbonnée et compétitive, ce qui implique d'améliorer l'efficacité énergétique et de produire une électricité quasiment exempte de gaz-à-effet-de-serre.

De récentes études scientifiques ont démontré que l'exploration de gaz de schiste par le biais de la fracturation hydraulique a un impact très négatif sur l'environnement. Destruction des paysages agricoles, pollution des aquifères et de l'eau de surface par fuite de produits chimiques, rejet de méthane dans l'atmosphère sont les impacts les plus fréquemment dénoncés.

Une étude récente menée par le Parlement Européen conclue que « du fait de possibles impacts et risques sur l'environnement et sur la santé humaine de la fracturation hydraulique, doit être envisagée l'élaboration d'une Directive pour réguler à l'échelle européenne la totalité des questions relatives à ce domaine. »

Considérant ce qui est en jeu, nous demandons à la Commission Européenne et au Conseil de l'Europe de prendre un moratoire à effet immédiat sur la fracturation hydraulique dans l'UE, et ce jusqu'à ce que les conséquences négatives de cette technologie soient entièrement estimées. Cette période devraient aussi être consacrée à des investissements substantiels dans le développement des énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien qui créeraient des centaines d'emplois en Europe.

L'extraction de gaz de schiste et la feuille de route énergétique de l'Europe pour 2050 sont totalement incompatibles.

Nous vous prions de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La coalition polonaise des ONG contre le gaz de schiste,

José Bové, MEP